



La CGT Educ'action souhaite que « la santé des personnels » soit un thème du 4<sup>ème</sup> groupe «des personnels formés et reconnus ».

Il est incompréhensible que cette question soit absente des débats. Lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet, la table ronde n°7 « moderniser l'action publique avec ses agents » traite, dans son déroulé, de « promouvoir la santé et la sécurité au travail et la qualité des conditions de vie au travail » et « agir pour prévenir les risques psycho-sociaux ». Comment l'Education nationale pourrait elle rester en dehors de cette question alors qu'elle emploie une part très importante des fonctionnaires d'état ?

Les conditions de travail se sont dégradées à tel point que des personnels sont poussés aux pires extrémités. Lors de notre contribution précédente sur ce thème nous avons développé sur l'indigence de la médecine de prévention, les risques professionnels et les risques psycho-sociaux. Les personnels ont beaucoup à dire sur le sujet et il y a peu d'espace pour le faire. Les CHSCT, avec un minimum de droits ne leur permettant pas de fonctionner correctement, ne sont pas présent dans les établissements scolaires. Les documents uniques de prévention des risques professionnels, pourtant obligatoires depuis plus de 10 ans, ne sont pas présents dans les établissements, les registres de santé et sécurité au travail et les registres de signalement d'un danger grave et imminent sont introuvables. Il est nécessaire de débattre d'urgence de ces questions, la situation est grave, les politique d'austérité et d'économie budgétaires ont détruit le travail des personnels de l'éducation nationale. Nous devons redonner du sens au métier, les personnels dans leur ensemble sont en attentes de discussion et d'avancées sur ces questions. On ne peut jouer impunément avec la vie des gens. La question de la santé est traitée pour les élèves, mais pour « bien travailler » les personnels doivent être reconnus et leurs conditions de travail prises en compte.